

Module 1 Définir son projet d'entreprise

SAVOIR SI SON ACTIVITÉ EST RÈGLEMENTÉE

> FORMATION CRÉATION D'ENTREPRISE

> > VERSION 1.0 - 05.05.2022



Savoir si son activité est règlementée

Activité professionnelle dont l'accès ou l'exercice est encadré par des dispositions législatives ou réglementaires.

✓ Conditions d'accès

✓ Conditions d'exercice



Savoir si son activité est règlementée

Dans le cas d'une activité règlementée, il y a :

- ✓ des démarches spécifiques à réaliser
- ✓ des organismes à contacter
- ✓ des pièces à fournir
- ✓ des éventuels frais à payer

<u>A noter</u> : aucune liste exhaustive n'existe. Il faut se rapprocher d'un réseau d'accueil des créateurs d'avoir bien effectué toutes les démarches.



Savoir si son activité est règlementée

Les activités les plus concernées :

✓ Activités artisanales réglementées

✓ Artisans d'art